



AMICALEMENT WEB

SAISON 2018-2019 – N°279 – 11 février 2019

COTISATION 2018-2019 : 46 ONT RENOUVELÉ OU ADHÉRÉ

Inchangée ! 20 euros pour les renouvellements – 10 euros pour les nouveaux adhérents, et les membres des Commissions du District du Jura.

Chèque à l'ordre de l'Amicale des Educateurs de Football du Jura, à adresser à : Jean-Luc MANSO 57 B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON.

Fiche d'adhésion sur le site internet de l'A.E.F. : www.aefoot-jura.com, à utiliser pour les nouveaux adhérents, et les adhérents qui auraient quelque chose à modifier (adresse – diplômes – club – etc...)

UN DERNIER RAPPEL A ÉTÉ ADRESSÉ AUX ADHÉRENTS N'AYANT PAS ENCORE RÉGULARISÉ LEUR COTISATION 2018-2019.

RÉUNION DU BUREAU DÉPARTEMENTAL/26-01 à ARBOIS



Remise d'un cadeau à Jean-Luc MANSO, secrétaire-trésorier de l'AEF du Jura depuis sa création en 1981...à l'occasion de son anniversaire et de la signature de sa 53^e licence à Besançon Football.

OPERATION « CLUBS : 2^e ETOILE »

La FFF lance ces jours-ci l'opération Clubs 2^{ème} Etoile !

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, vous annonce officiellement le lancement de l'opération. Il est arrivé dans vos clubs ces jours-ci, avec 2 posters de nos Champions du Monde

Dès le 15 février prochain, les clubs seront destinataires d'un mail sécurisé sur leur messagerie officielle, leur indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

D'AUTRES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK.



Crédit Mutuel Besançon Saint Claude
6, rue Jean Wyrsch – 25000 Besançon
Besançon Valentin:
Zone Commerciale Valentin – 25870 Chatillon-le -Duc
Riez : 14, rue du Tacot – 70190 Riez